







**Action ESC - 3**  
**Soutenir la réalisation d'initiatives terrain inspirées  
des bonnes pratiques en développement**

**Sous-action ESC – 3-1**

**Utiliser des techniques de protection côtière adaptées et/ou innovantes**

<b>Enjeu principal</b>	Érosion et submersion côtière (ESC)			
<b>Orientations et objectifs</b>		B- 5 C- 1, 2, 4 et 5 D-1		
				B
<b>Références fiches portrait</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les effets des changements climatiques sur la côte</li> <li>- Effets des activités humaines sur la côte</li> <li>- Impacts des changements appréhendés</li> <li>- Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter?</li> <li>- Actions prises jusqu'à maintenant</li> <li>- Leçons tirées de l'expérience outre-mer</li> </ul>			
<b>Références préoccupations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Probable accroissement et accélération de l'érosion côtière dans certains secteurs du territoire</li> <li>- Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique)</li> <li>- Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.)</li> <li>- Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un évènement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun)</li> </ul>			

	<p>et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturel et bâti)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain et coûts d'intervention, perte des usages)</li> <li>- Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes</li> <li>- Sentiment des municipalités d'être peu outillées pour répondre aux demandes ou au besoin d'accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d'adaptation permises pour diminuer l'impact des risques côtiers</li> <li>- Non-respect de la bande riveraine en milieu côtier dans certains secteurs du territoire (notamment déboisement et non respect des distances minimales d'intervention par rapport à la ligne des hautes eaux).</li> </ul>	
<b>Description de la sous-action</b>	<p><b>Initiatives déjà en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'évolution de recharges en sable sur 7 sites (LDGIZC)</li> <li>- Divers guides de bonnes pratiques (LDGIZC, Comité ZIP)</li> <li>- Projets terrain actuellement en cours : démantèlement d'un enrochement (Cap-des-Rosiers), recul d'un aboiteau (MRC de Kamouraska), génie végétal (Montmagny), recharges de plages (Rivière-Ouelle, Notre-Dame-du-Portage), re-végétalisation (divers lieux), techniques mixtes (structure en T à Rivière-du-Loup)</li> </ul> <p><b>Initiatives à mettre en place :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le suivi de l'évolution des projets terrain en cours ou réalisés</li> <li>- Inventorier les techniques de protection côtière innovantes pour s'en inspirer</li> <li>- Favoriser une bande riveraine côtière végétalisée. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des campagnes de plantation de végétaux indigènes</li> <li>- Des moyens pour limiter le piétinement ou la circulation de véhicule</li> <li>- L'interdiction de la tonte de végétation littorale</li> <li>- La conservation de milieux naturels</li> </ul> </li> <li>- Favoriser les projets pilotes/bancs d'essai en milieu estuarien afin de valider l'efficacité des techniques adaptées</li> </ul>	
<b>Type de réalisation</b>	Interventions terrain	
<b>Territoire visé</b>	À l'échelle de la TCR	
<b>Acteurs impliqués ou potentiels</b>	<b>Type d'acteur</b>	<b>Type d'engagement</b>
MRC, municipalités	Municipal	Porteur de projet ou partenaire

		technique
Établissement de recherche et développement (universités, CÉGEPs, CCTT)	Recherche	Porteur de projet, partenaire scientifique ou technique
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Partenaire scientifique, financier
MDDELCC, MSP, MTMDET, MAMOT MPO	Gouvernemental	Partenaire technique, financier
UPA, agriculteurs, conseillers agricoles	Économique	Partenaire technique
OBV, Comité ZIP, CRE	OBNL	Porteur de projet, partenaire technique
Association des firmes de génie conseil (AFG)	Économique	Partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
<b>Échéancier</b>	Moyen terme (5 ans – 2023)	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Statut</b>	
Inventaire des bonnes pratiques et techniques innovantes	En cours	
Projets terrains initiés	En cours	
<b>Mise à jour</b>	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	